AFRICAN UNION
الأفريقي الإتحاد

PANAFRICAN INSTITUTE

OF EDUCATION FOR DEVELOPMENT

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

INSTITUT PANAFRICAIN

DE L'EDUCATION POUR LE DEVELOPPEMENT

49, Avenue de la Justice, Kinshasa - Gombe B.P. 1764 Kinshasa 1, République Démocratique du Congo Tél. : + 243 81 26 86 091 e-mail : base_educ@yahoo.fr

DÉPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION

Consultation régionale sur l'élaboration des references en rapport avec les cadres ODD 4 et CESA 16-25

NOTE CONCEPTUELLE ET PROJET D'ORDRE DU JOUR

Date:
25 février (réunion d'experts)

Introduction

La Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique 2016 - 2025 (CESA 16-25) est animée par la volonté de mettre en place un "système qualitatif d'éducation et de formation" en vue de doter le continent africain de ressources humaines efficaces, adaptées aux valeurs fondamentales africaines et donc à même de réaliser la vision et les ambitions de l'Union africaine. La CESA 16-25 est une stratégie continentale qui correspond au cadre 2016-2025 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, répond à la Position africaine commune (PAC) sur l'Agenda de développement post-2015 et tire les enseignements des plans et stratégies continentaux précédents en ce qui concerne le rôle et de la place de l'UA qui, contrairement aux Etats membres, ne dispose pas de territoire pour la mise en œuvre des stratégies sur le terrain.

Aussi, la CESA 16-25 vise-t-elle à permettre à chaque acteur de l'éducation d'apporter sa meilleure contribution à l'éducation et à la formation en Afrique. C'est le cadre général dans lequel s'inscrivent les plans nationaux de développement de l'éducation. La stratégie est accompagnée d'un cadre d'indicateurs, qui définit clairement les priorités en matière de mesure, de rapports et de mise en œuvre.

Les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 4 et le cadre Éducation 2030, fixent un ensemble de priorités et d'orientations mondiales que les États membres des Nations unies doivent suivre dans leurs plans et programmes nationaux de développement de l'éducation.

Près de la moitié des indicateurs de la CESA sont identiques à ceux de l'ODD 4, mais comme les États membres de l'Union africaine sont également membres des Nations unies, la difficulté de satisfaire aux deux cadres est accrue, puisqu'il existe des indicateurs qui sont propres à chaque cadre.

La nécessité des points de reference a été été reconnue par le Cadre d'Action "Éducation 2030" visant à atteindre des objectifs à long terme relatifs aux responsabilités des parties prenantes. L'engagement politique est essentiel pour l'adoption et le suivi des repères au niveau régional.

En 2019, le Groupe de coopération technique (GCT) sur les indicateurs de l'ODD 4, dont le but est d'élaborer le cadre de suivi de l'ODD 4, a convenu, lors de sa 6ème réunion, d'un ensemble de sept indicateurs de reference (voir tableau ci-dessous).

La déclaration de la Réunion mondiale sur l'éducation d'octobre 2020 a appelé l'UNESCO et ses partenaires ... [à] proposer des repères pertinents et réalistes pour les indicateurs clés de l'ODD 4 en vue d'un suivi ultérieur", réitérant l'engagement pris en 2015 dans le Cadre d'action, d'établir "des repères intermédiaires appropriés (par exemple pour 2020 et 2025)" pour les indicateurs de l'ODD.

Un exercice d'analyse comparative mondiale pour les indicateurs des ODD 4 suivrait naturellement les normes mondiales. Ces normes peuvent ou non être en phase avec les réalités des systèmes éducatifs et sociaux africains. L'effort de suivi mondial et la détermination des repères devraient prendre en considération les contextes de développement et les cadres éducatifs régionaux, sous-régionaux et nationaux existants.

La détermination des repères ne peut se faire uniquement au niveau mondial, compte tenu de la grande disparité des situations de départ entre les États membres. Aussi, l'exercice d'analyse comparative régionale a-t-elle été formellement adoptée en tant que partie intégrante du plan de travail 2020-2021 des clusters CESA de la CUA.

Au cours de la première Consultation régionale sur l'analyse comparative portant sur l'ODD 4 et la CESA 16-25 qui s'est tenue en octobre 2020, la CUA a présenté ses propositions d'indicateurs CESA à mettre en correspondance avec les 7 indicateurs mondiaux et les étapes d'un processus politique visant à convenir des repères aux niveaux national et régional. Une consultation de suivi est prévue pour délibérer des positions et des accords réels, sur ce qui est possible ou non au niveau des États membres et des REC.

Cette consultation de suivi est organisée par l'Institut panafricain de l'éducation pour le développement (IPED) avec le soutien de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et le secrétariat du Groupe de coopération technique sur les indicateurs pour l'ODD 4 - Education 2030 (TCG).

À ce stade, les parties prenantes africaines impliquées dans le développement de l'éducation doivent se rencontrer pour poursuivre les délibérations sur une position commune concernant les indicateurs sélectionnés de l'ODD 4 et les indicateurs spécifiques de la CESA16-25 qui figureront dans le processus d'élaboration des repères au niveau continental/régional

La nécessité d'une position africaine

À la suite de la lettre d'intention signée entre la Commission de l'Union africaine (CUA/IPED) et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en vue de la mise en œuvre des résultats de la Conférence panafricaine sur l'éducation en Afrique (PACE 2018), des efforts ont été déployés afin d'aligner les processus de collecte de données, d'établissement de rapports, de suivi et d'évaluation des processus de la CESA et de l'ODD 4. Ce processus d'alignement vise à réduire la charge qui pèse sur les États membres de l'UA et à éliminer les doublons dans le rapportage des indicateurs similaires. Il permet aussi de réorienter les processus de gestion des données au niveau des États membres afin de répondre facilement et efficacement aux deux cadres.

Le cadre d'action de l'ODD 4 requiert que des repères soient établis pour un nombre réduit d'indicateurs clés. Toutefois, entre les États membres de l'UA, on constate une grande différence en termes de situations de départ. Il est donc important de lancer une discussion afin de déterminer la voie à suivre pour établir des repères correspondant aux niveaux minimums qui peuvent être atteints par nos États membres, dans toutes les régions.

En outre, les indicateurs critiques de compétences et l'EFTP tels que définis dans le cadre de la CESA sont absents des sept indicateurs globaux. Ils doivent être intégrés dans l'ensemble du processus d'analyse comparative régionale. En outre, le COVID-19 et son impact sur les systèmes éducatifs africains appellent tous les acteurs clés de l'éducation à proposer des indicateurs qui reflètent les scénarios COVID et post-COVID-19 sur l'enseignement et l'apprentissage.

Indicateurs communs CESA - ODD 4

Bien que la CESA, l'ODD 4 et le Cadre Éducation 2030 comporte des indicateurs similaires, les définitions qu'ils en donnent sont différentes. Une plateforme commune de définition, de suivi et d'évaluation doit être mise en place pour que les États membres africains puissent répondre aux deux cadres et rapporter efficacement et pour que les processus nationaux de gestion des données soient en phase avec ces derniers. Le tableau ci-dessous présente les évaluations préliminaires des indicateurs globaux sélectionnés à comparer et les objectifs stratégiques et indicateurs correspondants de la CESA.

S/N	ODD	CESA
1	Indicateur mondial 4.1.1 Compétences minimales d'apprentissage en lecture et en mathématiques a) en 2eme année ; b) à la fin du primaire ; et c) à la fin du 1er cycle du secondaire atteignant au moins un niveau minimal de compétence en (i) lecture, (ii) mathématiques et (iii) sciences, par sexe	OS 4 : 4.5 Proportion d'enfants et de jeunes (a) en troisième année d'études ; (b) à la fin de l'enseignement primaire ; et (c) à la fin du 1er cycle de l'enseignement secondaire atteignant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture, (ii) mathématiques et (iii) sciences, par sexe
2	Indicateur mondial 4.1.2 Taux d'achèvement	OS1 : 4.1 Taux d'admission brut pour la dernière année du primaire, le premier et le 2ème cycle du secondaire OS4 : 4,7 Pourcentage de filles qui terminent leurs études secondaires (en cours de développement)
3	Indicateur thématique 4.1.5 Taux d'abandon scolaire	OS5 : 5.4 Taux d'abandon des filles par motif d'abandon
4	Indicateur mondial 4.2.2 Taux de participation un an avant le primaire	
5	Indicateur mondial 4.c.1 Pourcentage d'enseignants formés	OS1 : 1.1 Pourcentage d'enseignants qualifiés pour enseigner selon les normes nationales OS1 : 1.2 Pourcentage d'enseignants qualifiés en sciences, technologie, ingénierie ou mathématiques par sexe OS1 : 1.4 Pourcentage d'enseignants ayant suivi une formation continue (en cours de développement)
6	Dépenses d'éducation en pourcentage du budget et du PIB i) Dépenses publiques pour l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales ii) Dépenses publiques courantes d'éducation en pourcentage des dépenses totales d'éducation par niveau iii) Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB	F.1 Dépenses publiques pour l'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales F.2 Dépenses publiques courantes d'éducation en pourcentage des dépenses totales d'éducation par niveau F.3 Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB
7	Indicateur global 4.5.1 [Indicateur d'équité à définir]	OS5 : 5.1 Indice de parité entre les sexes pour le taux brut de scolarisation OS5 : 5.2 Pourcentage de femmes enseignantes SO5 : 5.3 Pourcentage de femmes chefs d'établissement OS5 : 5.4 Taux d'abandon des filles par motif d'abandon OS5 : 5,5 Pourcentage de filles inscrites aux STEM

Objectif et résultat attendu

L'objectif général de la consultation régionale sur l'élaboration des references concernant l'ODD 4 et la CESA 16-25 est d'examiner les indicateurs mondiaux sélectionnés à referencer et de convenir d'une position africaine. Compte tenu des problèmes et des évaluations préliminaires des indicateurs présentés ci-dessus, il est clair qu'une consultation est nécessaire entre les parties prenantes pour refléter les priorités africaines, comme les questions qui touchent à l'EFTP et aux compétences.

Les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

1. Mettre à jour les experts des États membres et des CER, des Ministres et créer les conditions d'appropriation des repères aux niveaux national et régional;

2. Impliquer les États membres et les CER et convenir du niveau le plus réaliste pour chacun des indicateurs proposés;

3. Adopter le niveau intermédiaire de repère régional et national pour 2020 et 2025

4. Documenter les tendances et les défis des processus nationaux d'analyse comparative en discutant des données complémentaires de la CESA à soumettre;

5. Impliquer les États membres et les CER dans le rapport de référence continental conjoint CESA-SDG4 2021 et le plan des futurs rapports.

Participants:

Les participants attendus à l'exercice régional sont des experts des États membres et des CER, les Ministres ainsi que des partenaires impliqués dans le renforcement du système éducatif africain, en particulier l'UNESCO et l'ADEA, tous membres du Groupe de travail en Plannification de l'Education.

Date et lieu :

Consultation régionale sur l'analyse comparative des ODD 4 et CESA se tiendra virtuellement le 25 février pour les experts.

Heure :

11h à 16h, heure d'Afrique centrale (Kinshasa).

Organisateurs :

La Consultation régionale sur l'analyse comparative des ODD 4 et de la CESA est organisée par l'UA/IPED avec le soutien de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

Ordre du jour :

HEURE	POINT	Responsable
11:00 – 11:30	Allocution de bienvenue de la Commissaire des Ressources humaines, science et technologie (RHST) (10 minutes) Déclaration de M. Albert Nsengiyumva, Secrétaire exécutif de l'ADEA (10 min) Remarques du Secrétariat du TCG : Mme Sylvia Montoya, Directrice de l'ISU et M. Manos Antoninis, Directeur du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (10 min)	Dr. Mahama Ouedraogo
11:30 – 11:35	Adoption du programme de travail	IPED
11:35 – 11:40	Présentation des résultats attendus de la réunion	IPED
11:40 - 12:15	▪ Introduction à l'élaboration des references et au processus régional ○ Pourquoi fixer des references ? ○ Les rapports des réalisations vis-à-vis les cibles des cadres CESA-ODD4 : 2021, 2025, 2030	IPED
12:15 – 12:30	Présentations par les CER, la RDC sur les rapports ODD 4 et CESA : CDR, CEDEAO, CEAO, SADC, CAE	IPED
12:30 – 13:00	Discussions	IPED
13:00 – 13:30	Pause santé	
13:30 – 14:15	▪ Indicateurs de reference ▪ Simulations des points de reference pour les sélectionnés	UIS/IPED
14:15 – 14:40	Discussions	IPED
14 :40 – 14:50	Adoption des recommandations pour la réunion ministérielle	
14:50 - 15:00	Remarques de clôture par le directeur des Ressources humaines, science et technologie (RHST)	IPED